

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 3 avril 2017 à 17 h, sous la présidence de Madame France Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame France Gagné :

Les commissaires :

M^{mes} Hélène De Champlain
Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier

MM. Michel Girard
Marc Larocque
Jimmy Tremblay

Commissaires-parents :

M^{mes} Annick Larouche
Caroline Tremblay

MM. Gaétan Gagnon
Robert Tremblay

Sont également présents :

M^{mes} Chantale Cyr, directrice générale
Sarah Tremblay, secrétaire générale

MM. Martin Deschênes, directeur
Sébastien Renaud, régisseur

Absence :

M^{me} Sylvie Belzile

CC-2017-125

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

CC-2017-126

Ouverture d'un huis clos

Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon et résolu :

DE TENIR un huis clos, il est 17 h.

ADOPTÉE

M. Gaétan Gagnon quitte la rencontre, il est 17 h 40.

CC-2017-127

Fermeture d'un huis clos

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

DE CLORE le huis clos, il est 17 h 55.

ADOPTÉE

CC-2017-128

Carrefour environnement
Saguenay

CONSIDÉRANT le rapport préliminaire verbal présenté à huis clos par la directrice générale à la séance extraordinaire du conseil des commissaires tenue le 3 avril 2017 relativement à la gestion financière de certaines affaires de la Commission scolaire, depuis l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT les questionnements soulevés relativement à l'acquisition de matériel informatique par la Commission scolaire et à la conformité des processus d'acquisition avec les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, depuis l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT les questionnements soulevés relativement à la gestion des baux commerciaux conclus par la Commission scolaire, depuis l'année scolaire 2009-2010, pour la location de locaux situés dans l'immeuble sis au 216, rue des Oblats Ouest, à Chicoutimi;

CONSIDÉRANT les questionnements soulevés relativement aux sommes d'argent versées annuellement par la Commission scolaire à divers organismes à but non lucratif, depuis l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT les obligations de la Commission scolaire à l'égard de la population du territoire qu'elle dessert et plus particulièrement celles relatives à la saine gestion des fonds publics et en regard de l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

DE MANDATER le cabinet Langlois avocats pour assister la Commission scolaire aux fins de répondre aux questionnements soulevés par la directrice générale relativement :

- à l'acquisition de matériel informatique par la Commission scolaire, depuis l'année scolaire 2010-2011;
- à la gestion des baux commerciaux par la Commission scolaire, depuis l'année scolaire 2009-2010, pour les locaux commerciaux situés dans l'immeuble sis au 216, rue des Oblats Ouest, à Chicoutimi;
- au partenariat financier entre la Commission scolaire et divers organismes à but non lucratif, depuis l'année scolaire 2010-2011;

D'AUTORISER le cabinet Langlois avocats à retenir les services d'un cabinet d'experts en juricomptabilité pour la réalisation d'une enquête juricomptable;

DE MANDATER la directrice générale de la Commission scolaire afin qu'elle assure la liaison entre la Commission scolaire et le cabinet Langlois avocats, aux fins d'assurer que la présente résolution soit mise à exécution avec diligence;

DE MANDATER la directrice générale afin qu'elle s'assure que les conclusions du rapport d'enquête juricomptable soient présentées au Conseil des commissaires lorsque celles-ci seront connues.

M^{me} Diane Durand demande le vote.

Ont voté pour : 12
Ont voté contre : 0
Se sont abstenus : 0

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CC-2017-129
Clôture de la rencontre

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay
et résolu :**

QUE la présente séance soit close, il est 18 h.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale